

Réunion du Conseil d'établissement
École de Carillon
Le mardi 2 mai 2023
18 h 30 – 21 h
Salon du personnel

Procès-verbal

Sont présents :

Caroline Taillon, directrice
Nancy Castonguay, enseignante éducation physique et à la santé
Denise Chartrand, enseignante
Cassandra Gervais, enseignante
Stéphanie Girard, enseignante
Brigitte Bélanger, parent
Simon Blais, parent
Anne-Séverine Guitard, parent
Audrey Mercier, parent
Vanessa Sandoval Romero, parent substitut

Absence :

Isabelle Levasseur, enseignante
Rémi Bureau, parent

Public présent :

Aucun

1. Vérification du quorum et désignation du secrétaire de la réunion

Ayant quorum, la réunion débute à 18h32. C'est Vanessa Sandoval Romero qui est substitut en l'absence de Rémi Bureau. Aussi, Vanessa prendra en charge le secrétariat.

2. Accueil par la présidence et la direction

La présidence et la direction accueillent les membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

Nouveau point à ajouter à l'ordre du jour : 10.g Entente verbale de partenariat avec la Ville de Sherbrooke

Proposé par : Cassandre Gervais
Secondé par : Denise Chartrand

4. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 7 mars 2023

Le procès-verbal de la réunion du CÉ du 7 mars 2023 est approuvé tel quel à l'unanimité.

Proposé par : Audrey Mercier
Secondé par : Stéphanie Girard

5. Suivi des dernières rencontres

a) Trottibus

Brigitte Bélanger demande s'il a des développements à ce sujet – Mme Taillon confirme que le dossier est en cours.

b) Critères de sélection de la direction

Le formulaire complété a été transmis au CSS en mars.

c) Résolution pour l'engagement parental

La résolution adoptée lors de la dernière rencontre du CÉ a été envoyée à la Fédération des comités de parents (FCPQ) via de comité de parents du CSS. Par la suite, un certificat de reconnaissance a été reçu par la présidence. Le certificat personnalisé sera envoyé à chaque membre de l'OPP. Il sera aussi affiché sur le babillard pour souligner l'implication des membres de l'OPP.

Les parents sont invités à participer au rendez-vous national de la FCPQ le 3 juin en formule hybride.

6. Questions du public

Anne-Séverine Guitard a une inquiétude par rapport à la sensibilisation possible des élèves aux personnes transgenres via des ateliers qui pourraient être offerts dans l'école. Elle souhaite que, si cela est organisé, que les parents soient avisés à l'avance. Elle souligne son malaise face à ce genre d'activité. Mme Taillon précise que l'école n'a aucun projet à ce sujet. Elle mentionne que l'école réfère les

familles à des services spécialisés lorsque des inquiétudes ou des questions se posent.

Brigitte Bélanger souligne et félicite l'initiative du livre de recettes. Mme Taillon explique que le livre sera disponible sur le site de l'école dans une nouvelle section *Boîte à lunch*. Cette ressource, ainsi que la pochette de la rentrée scolaire, seront mises en ligne afin de réduire la consommation de papier.

Vanessa Sandoval signale que certains élèves marcheurs ont des comportements dangereux, mettant en péril leur sécurité lorsqu'ils traversent la rue. Mme Taillon demande aux parents qui sont témoins de ce type de comportement de le signaler à l'école afin que le suivi nécessaire soit effectué.

7. Sujets à adoption

a) Règles de fonctionnement du service de garde 2023-2024

Les règles de fonctionnement du Service de garde (SDG) ont été révisées. Il a été précisé que seulement quelques informations peuvent être modifiées. La direction et le SDG ne présentent pas les données sur la fréquentation au SDG.

Audrey Mercier suggère que les options de paiement bancaire soient revues, car les choix sont actuellement très limités. Mme Taillon précise que l'école n'exerce aucune influence sur ce sujet, mais qu'elle peut la référer à la personne ressource pour transmettre ce commentaire.

Mme Taillon expose les changements des frais du SDG applicables à partir de l'année scolaire 2023-2024. Les frais journaliers établis par le Ministère ont augmenté à 8,95\$ (augmentation de .40\$ par rapport à l'année dernière).

Brigitte Bélanger soulève que le montant chargé pour la période du matin ne doit pas dépasser le 2,50\$ comme l'année dernière étant donné que la période de garde dure 50 minutes au tarif de 3\$/h.

Audrey Mercier souligne que le SDG doit pouvoir s'autofinancer, mais mentionne qu'il est difficile de prendre une décision éclairée en raison du manque d'informations de la part du SDG.

Tarifs proposés pour les jours de classe : Matin : 2,50\$; Midi : 3,80\$ et Soir : 8,95\$. Tarif proposé pour les journées pédagogiques : 12,50\$. C'est une augmentation de 1\$ pour un maximum pouvant être chargé de 18,30\$. Une note devra être ajoutée dans le tableau pour préciser que c'est la décision du CÉ.

Selon l'information disponible, il n'y a pas, pour le moment, de changements aux frais de surveillance du midi (ratio 1/ 60) dont les tarifs sont établis par le CSS.

Brigitte Bélanger demande s'il y a des problématiques récurrentes soulevées par des parents du SDG qui pourraient ouvrir la possibilité à créer un comité de parent du SDG. Mme Taillon mentionne que la création d'un comité de parent pour le SDG n'impliquerait pas forcément un changement de situation du service.

Les modifications proposées au document des règles de fonctionnement du Service de garde pour 2023-2024 sont adoptées à l'unanimité.

Le document modifié sera envoyé aux parents et rendu accessible sur la page web du SDG sur le site de l'école.

Proposé par : Nancy Castonguay
Secondé par : Simon Blais

8. Sujets à approbation

a) Anglais intensif 2023-2024

Il est proposé de reconduire la formule habituelle d'anglais intensif à Carillon (moitié de l'année en français/ moitié de l'année en anglais). Mme Taillon nous informe qu'une réunion de parents aura lieu le 9 mai pour discuter des règles de sélection des élèves. Le but de cette réunion est d'expliquer aux parents la charge de travail et les règles de sélection de ce programme enrichi avant qu'ils ne prennent la décision d'inscrire leurs enfants. Les parents seront invités à signer un formulaire attestant de leur connaissance des conditions de sélection.

Le programme d'études enrichi d'anglais intensif est approuvé à l'unanimité.

Proposé par : Cassandre Gervais
Secondé par : Audrey Mercier

b) Grille-matières 2023-2024

Mme Taillon nous informe que l'équipe-école a adopté la grille-matière qui est reconduite pour la prochaine année scolaire. Trois spécialités sont mises en valeur et un total de 25 heures d'enseignement hebdomadaire sont prévues pour l'ensemble des élèves de chaque niveau. Une colonne a été ajoutée à la grille pour le préscolaire.

La grille-matière 2023-2024 est approuvée telle quelle à l'unanimité.

Proposé par : Anne-Séverine Guitard
Secondé par : Nancy Castonguay

c) Horaire de l'école (modification pour le préscolaire)

Les enseignants du préscolaire demandent une modification de la grille-horaire au préscolaire à partir de la prochaine année scolaire. Les enseignants souhaitent que l'horaire quotidien du préscolaire soit le même qu'au primaire. Nancy Castonguay agit comme porte-parole des enseignants du préscolaire en mentionnant les points en faveur de l'alignement des horaires :

- Gestion plus facile du temps avec les spécialistes;
- Réduction du temps d'attente des élèves en fin de journée;
- Les élèves du préscolaire ne seront plus déranger par le bruit dans les corridors de l'école pendant les heures de classe du préscolaire;
- Faciliter les sorties des enfants avec leurs frères/sœurs à l'heure du midi.

Horaire préscolaire : 8h -11h02 et 13h03 à 14h50 en classe
Période d'encadrement sans frais pour le préscolaire : de 11h02 à 11h38 et 14h48 à 15h03
Période du midi du préscolaire : de 11h38 à 12h58.

Le nouvel horaire pour le préscolaire est approuvé à l'unanimité.

Proposé par : Denise Chartrand
Secondé par : Cassandre Gervais

d) Activités et sorties éducatives, culturelles et sportives

- Denise : 24 mai sortie au cinéma pour les enfants de 1ere année. Transport en autobus de la ville
- Cassandre : transport par autobus de la ville, cinéma pour les 2^e année, divisé en deux groupes : 13 et 15 juin.
- Sortie au parc 4 Pins en fin juin pour les enfants de 2^e année –
- 3e année – début juin à Funtropolis

Les activités ajoutées dans le fichier Excel ainsi que la demande de dérogation par les enseignants de 6^e année pour le 15 juin sont approuvées à l'unanimité.

Proposé par : Anne-Séverine Guitard
Secondé par : Cassandre Gervais

9. Sujets à consultation

- a) Aucun sujet

10. Informations de la direction

a) Suivi sur le budget et les mesures dédiées 2022-2023

Mme Taillon est en attente des données. Il y a eu beaucoup de changements au CSS et cela occasionne des retards.

b) Suivi PALVI

Mme Taillon informe le CÉ qu'une adresse courriel sera créée pour que les parents puissent signaler toute situation. Un outil de consignation sera également disponible sur Mozaïk pour faciliter la gestion des communications des parents.

c) Projet éducatif : collecte de données

Données actuelles par rapport à 2018 :

- École EDAP : Classe-ressource et élèves intégrées (statu quo par rapport à 2018)
- Classes de communication : 3 classes (au lieu de 2 en 2018)
- Nombre garçons et filles : 48% filles et 52% garçons (pourcentages inversés en 2018)
- 70% des enfants vivent avec leurs 2 parents (augmentation de 5%)
- 20% ne parlent pas français à la maison (au lieu de 11% en 2018)
- L'espagnol et l'arabe sont les langues les plus parlées à la maison
- 32% des parents ne sont pas nés au Québec (au lieu de 20%)

Relecture du projet éducatif face à ce nouveau contexte. Un atelier de travail aura lieu prochainement à ce sujet.

d) Organisation scolaire 2023-2024(préliminaire)

Pour la prochaine année scolaire, 504 élèves sont actuellement inscrits. Il y aurait 4 classes de préscolaire.

e) Visite du préscolaire pour les nouveaux en 2023-2024

La visite des élèves et leurs parents aura lieu le 1^{er} juin selon le modèle de l'année précédente. Les nouveaux élèves recevront une pochette contenant entre autres un livre comme cadeau de bienvenue à l'école.

Brigitte Bélanger se propose d'être présente lors de cette rencontre pour inviter les parents à assister à l'assemblée générale annuelle des parents.

f) Nouvelle organisation de la récréation

Au cours des dernières semaines, l'école a mis en place une nouvelle organisation de la période des récréations basée sur un modèle de zones. Cette nouvelle organisation permet aux éducateurs du SDG d'être affectés à des zones déterminées par le type d'activité, au lieu d'être affectés à un groupe. Les éducateurs du SDG ont pu choisir leur zone en fonction leurs forces et intérêts.

Une enseignante et des surveillants sont présents dans chaque zone et déterminent les règles à suivre par les élèves en fonction des activités. Cela a permis de réduire le nombre de conflits pendant les récréations et les élèves apprécient les choix qui leur sont offerts. À mentionner qu'il y a décloisonnement des niveaux scolaires.

Stéphanie Girard souligne la réduction des conflits grâce à une meilleure organisation et à l'attribution des activités aux éducateurs. Les enfants peuvent choisir des activités qui les intéressent.

Il reste la période du midi à peut-être réorganiser. Les contraintes et défis sont différents dans ce bloc horaire.

Cette nouvelle organisation est une étape dans le projet du réaménagement de la cour d'école.

g) Entente verbale de partenariat avec la Ville de Sherbrooke

Le souhait a été formulé par les enseignants (ainsi que par des élèves) d'avoir une classe extérieure. La cour d'école étant adjacente au parc St-Boniface, une rencontre a eu lieu avec M. Marc Denault, conseiller municipal du district. L'idée serait de faire l'installation de la classe extérieure près de la clôture (Honda Sherbrooke), afin de profiter des arbres qui fourniront l'ombre et elle pourrait aussi être utile aux parents qui assistent au soccer de leur enfant. M. Denault s'est montré très enthousiaste.

Un accord verbal a été conclu avec la Ville de Sherbrooke pour permettre à l'école d'utiliser le parc tout en permettant aux citoyens de bénéficier des installations.

Mme Taillon nous présente trois différentes options de bureaux pour la classe extérieure.

Pour le projet d'embellissement de la cour d'école, un financement de 100K\$ est espéré du Ministère.

11. Informations de la présidence

a) Journée de mobilisation de la FCPQ

Brigitte Bélanger a assisté à la journée de mobilisation organisée par la FCPQ à l'école du Triolet. La journée était bien organisée et intéressante mais la participation des parents faible.

Plusieurs ateliers avaient lieu en parallèle. La présidente a assisté à celui sur le projet éducatif et celui sur le protecteur national de l'élève. Le protecteur national de l'élève est une nouvelle instance qui sera effective à partir de la prochaine année scolaire uniformisera le traitement des plaintes. C'est pour les écoles publiques mais aussi pour les écoles privées. Il y aura des protecteurs régionaux associés à chaque région. Voir la nouvelle procédure en suivant cet hyperlien :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/droits-eleve/porter-plainte>

Le poste de protecteur régional devrait être comblé sous peu. Brigitte Bélanger propose d'inviter le protecteur régional à la prochaine AGA.

Pour l'atelier sur le projet éducatif, la présidente pourra envoyer par courriel le diaporama qui a été présenté. En plus des ateliers, il y a eu une période réservée pour faire le tour des organismes communautaires présents. Il est proposé de faire connaître ces organismes via le babillard des parents et l'Info-Parents. Aussi, en après-midi, il y a eu une pièce de théâtre sur l'intimidation. Brigitte suggère que le lien vers le Guide pour les parents concernant l'intimidation préparé par la FCPQ soit disponible sur le site de l'école.

b) Forum citoyen « Parlons Éducation »

Brigitte en a participé au Forum citoyen qui a eu lieu au Cégep de Sherbrooke. Il y avait 2 groupes d'une vingtaine de participants. Il y aura production d'un document de synthèse qui pourra être partagé.

12. Informations des représentants au comité de parents

a) Résumé de la réunion du 15 mars 2023

Audrey Mercier donne des explications sur l'indice d'état des bâtiments. Cet indice n'est pas un indicateur de l'état de vétusté des écoles. L'indice est lié au financement des travaux à faire. Le changement de plateforme gouvernementale d'évaluation de l'indice en 2021 a détérioré les indices. Il y a priorisation des travaux à faire : toiture, fenêtres, parements extérieurs.

Il y a aussi une présentation aux parents sur en quoi consiste un plan d'intervention.

b) Résumé de la réunion du 12 avril 2023

Il y a eu élection de parents au conseil d'administration.

Des documents ont été envoyés par le CP sur le nouveau cours de Culture et citoyenneté québécoise. Mme Taillon précise que l'école va repousser la mise en place de ce cours.

Brigitte Bélanger mentionne que le Ministère a un plan pour le développement durable dans les écoles. Dans ce contexte, l'école peut s'inscrire pour faire partie du programme Matière Verte soutenu par l'organisme Environnement Jeunesse. Le nombre d'école participantes est un indicateur pour le Ministère.

13. Informations de l'OPP

Simon Blais mentionne qu'il y a différentes idées en discussion comme des conférences pour les parents, des gestes de reconnaissance pour le personnel enseignant, la préparation de la fin d'année, etc.

14. Informations de la Fondation

Le projet d'embellissement de la cour d'école va permettre d'utiliser de l'argent de la Fondation.

15. Date de la prochaine rencontre

Nous convenons d'une rencontre le mardi 13 juin à 18h30 au salon du personnel pour un atelier de travail sur le projet éducatif. Seuls les parents du CÉ et de l'OPP sont conviés.

Le prochain CÉ aura lieu le mardi 20 juin à 18h30 au salon du personnel.

16. Levée de l'assemblée

Il y a levée de l'assemblée à 21h13.

Proposé par : Denise Chartrand
Secondé par : Audrey Mercier

Annexes